

# STATISTIQUE MONUMENTALE

**DU CALVADOS;**

PAR M. DE CAUMONT,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ARCHÉOLOGIE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

1551

---

TOME IV.

—  
**ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.**

---

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE FROIDE, 2.

**PARIS,** { DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOUY, 7;  
DIDRON, LIBRAIRE, RUE ST.-DOMINIQUE-ST.-GERMAIN, 23;  
DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL.

—  
1862.

## NOROLLES (1).

Norolles, *ecclesia de Noeroliis, de Norollis, Nogerolæ, Noeroles, Norolles.*

Norolles est une localité importante, située dans la plaine du Lieuvin ; mais son territoire s'étend jusque sur les bords de la rivière de Touque. On y trouve quatre fiefs ou manoirs plus ou moins curieux.

Son nom jouit du privilège, fort rare dans notre contrée, d'être mentionné dans l'histoire pendant la période carlovingienne. C'est à propos de l'enlèvement des reliques de saint Regnobert, évêque de Bayeux. Trigan, dans son *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 137 à 144, s'est étendu avec complaisance sur ce fait, dont il a cherché à expliquer et à discuter toutes les phases. Son récit est trop long pour entrer dans le cadre de ce travail. Voici un résumé bien suffisant, qui est emprunté à un mémoire de M. Auguste Le Prevost publié en tête du premier volume de l'*Annuaire normand*, p. 19 et 20 :

« Dans les derniers jours de 846 ou 847, un personnage du Lieuvin, nommé Hervé, dont la mère était propriétaire d'une église de St.-Victor, qui paraît être St.-Victor-d'Épine, se détermina, à la suite de visions réitérées, et après avoir pris l'avis de Fréculfe, évêque de Lisieux, à aller chercher à Bayeux les corps de saint Regnobert, évêque de cette ville, et de saint Zénon, diacre, pour les apporter dans son domaine. Assisté de deux vénérables prêtres, nommés Guinemare et Hardouin, il s'introduisit secrètement dans Bayeux, alors occupé par les Bretons qui s'y étaient établis et dévastaient tout le voisinage, dit l'historien contemporain de

(1) Notes par M. Charles Vasseur.

cette translation. Nous apprenons ainsi que, pendant que les Normands ravageaient le territoire des Bretons, ceux-ci venaient déjà en faire autant sur nos côtes de la Basse-Normandie. Peut-être, d'après cela, fut-ce pour *faire la part du feu* que Charles-le-Chauve leur céda plus tard le Cotentin. Quoi qu'il en soit, à la faveur des ténèbres et du délaissement occasionné par l'invasion bretonne, Hervé put entrer, sans être remarqué, dans l'église extra-urbaine, déjà désolée et profanée, de St.-Exupère, et en enlever les reliques, objet de ses pieuses recherches; puis, le lendemain, faisant grande diligence, probablement pour se soustraire aux réclamations des Bayeusains, il les apporta, à la *faveur* d'un brouillard épais, jusqu'à un lieu nommé *Nogerolæ* (Norolles, près Lisieux). Ce ne fut plus ensuite qu'à petites journées, au milieu des processions et des champs d'allégresse, qu'il arriva à St.-Victor, où les corps des deux saints restèrent quelque temps déposés sur l'autel. De là ils furent transférés, un peu plus tard, dans une petite et modeste église, construite aux frais d'Hervé, tout exprès pour les recevoir, en un lieu nommé *Suiacum villa*, et que les évêques de Lisieux, de Bayeux et d'Avranches vinrent bénir, sur la demande du fondateur..... »

L'église est située sur la pente du coteau qui limite la droite de la vallée de Touques, et qui en cet endroit forme une gorge sauvage arrosée par un ruisseau. Elle est sous l'invocation de saint Denis : c'est un vocable évidemment fort ancien. Cependant rien ne peut faire présumer que ce fut le lieu de la station des précieuses reliques. Il ne s'agit point ici d'élever une discussion : je remarquerai seulement que l'église de Fauguernon, paroisse limitrophe, est sous le vocable de St.-Regnobert, et qu'il se trouvait en outre dans la même paroisse une chapelle aussi dédiée à ce saint.

La paroisse de Norolles dépendait du doyenné de Touques,

pour le spirituel. Pour le civil, elle était comprise dans l'élection de Lisieux, sergenterie de Moyaux, et comptait 76 feux.

En plan, l'église a la forme d'une croix latine et se compose d'un chœur, d'une nef et de deux chapelles en transept.

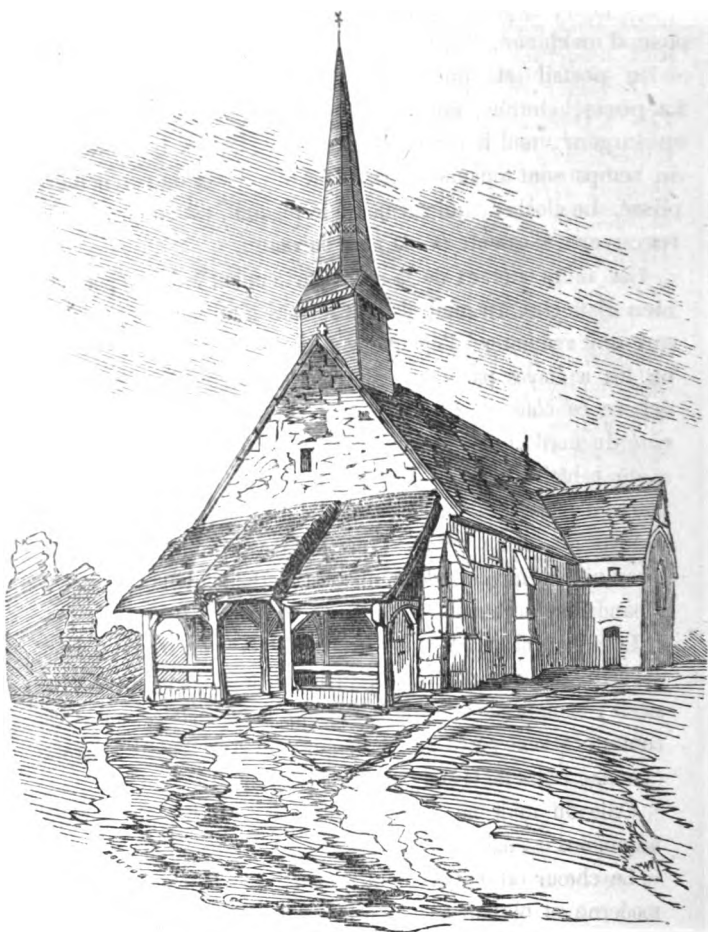
Le portail est situé à l'ouest, et date du XVI<sup>e</sup>. siècle. La porte, cintrée, est protégée par un porche qui occupe, en largeur, tout le développement de la façade. Les vantaux du temps sont à panneaux simulant des étoffes ou parchemin plissé. Le clocher, qui surmonte le pignon, est en charpente recouverte d'essente (V. la page suivante).

Les murs latéraux de la nef appartiennent à deux époques bien distinctes. Au midi, ils sont formés d'un blocage grossier qui doit remonter à l'époque romane. Dans le XVI<sup>e</sup>. siècle, on les a étayés par deux contreforts. La seule fenêtre qui éclaire ce côté est carrée et par conséquent moderne. Le côté du nord, qui se trouvait plus exposé aux intempéries, a été rebâti en entier, au XVI<sup>e</sup>. siècle, en échiquier de pierre d'appareil et de silex taillé. Il est flanqué de trois contreforts du même temps. Trois fenêtres ogivales sans moulures ni ornements, dont une est actuellement bouchée, répandaient largement la lumière.

Les deux chapelles qui forment les bras du transept sont de deux époques différentes. Celle du nord date du XVI<sup>e</sup>. siècle, comme le mur de la nef sur lequel il s'appuie. Des contreforts sont posés sur les angles, et une fenêtre ogivale (comme celles de la nef) sert à l'éclairer.

Celle du midi ne date que du XVII<sup>e</sup>. siècle. Sa fenêtre néanmoins est ogivale.

Le chœur est entièrement roman, sauf le chevet qui est moderne et obstrué par une sacristie, sauf encore quatre contreforts du XVI<sup>e</sup>. siècle, trois du côté du sud et un autre à l'extrémité orientale du mur du nord. Trois autres con-



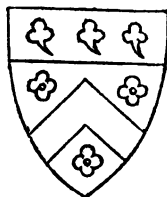
VUE DE L'ÉGLISE DE NOROLLES.

treforts que l'on voit de ce dernier côté sont plats et appartiennent à l'époque primitive.

Toutes les ouvertures un peu caractérisées ont disparu pour faire place à des espèces de trous carrés, évidemment fort modernes.

A l'intérieur, ce chœur présente aussi un certain intérêt. Les travées sont délimitées par des colonnes romanes engagées, dont la partie inférieure est coupée, et dont les chapiteaux garnis de feuilles plates supportent maintenant des statues (1); mais il est incontestable qu'ils recevaient primitivement les nervures d'une voûte de pierre, remplacée plus tard par la voûte en merrain que l'on voit aujourd'hui.

Cinq pierres tumulaires se voient dans le pavage : elles recouvrent les restes des seigneurs de Combray, fief situé dans les limites de la paroisse, et qui a joui d'une certaine importance. Les inscriptions qui ont dû couvrir ces pierres sont, pour la plupart, effacées. Sur l'une on distingue encore deux personnages gravés au trait : un homme et une femme dont le costume accuse le règne de Louis XIII. Sur une autre est un blason chargé d'un chevron qu'accompagnent



trois roses, avec un chef chargé de trois trèfles. Au bas, on peut encore déchiffrer :

(1) Ces deux statues remontent au moyen-âge. L'une est un saint Denis ; l'autre un évêque, dans son costume antique.

PRIÉS POUR L'ÂME DV  
 DEFFANT LEQUEL  
 EST MORT LE 4  
 MAY 1631.

L'écusson nous apprend que ce défunt est un membre de la famille de Parey, qui portait d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable. Peut-être même est-ce le père de Charles de Parey, mentionné dans l'*Armorial* de d'Hozier, comme écuyer, seigneur de Combray, avec sa femme, Marie-Elisabeth de Couvert, qui portait d'hermines à la fasce de gueules chargée de 3 fermaux ou boucles d'or. Ces deux personnages étaient vivants en 1705, ainsi que l'atteste la cloche fondue par Jean Aubert, de Lisieux, dont voici l'inscription :

† 1705 IAY ESTE BENITE ET NOMME GABRIELLE ELISABETH PAR MS<sup>rs</sup>  
 GAR. MALARD (1) ESC<sup>r</sup> PR<sup>re</sup>. CVRE DE CE LIEV ET PAR NOBLE DAME ELIZ.  
 M. F. DE COVERT FEMME DE MONS<sup>r</sup> LE BARON DE COMBRÉ FRANÇOIS  
 LEGOIX TRESORIER.

La famille de Parey possédait bien antérieurement le fief de Combray. Dans les *Monstres de la noblesse du bailliage d'Evreux* de 1469, on trouve que « Pierre Parey, seigneur du fief de Combray, présenta pour lui et en son nom Denys Fuzee en abillement de vougier armé et monté suffisamment. »

Le nom de Parey ne se trouve point dans la *Recherche de Montfaut*, faite six ans auparavant, et au commencement du XV<sup>e</sup>. siècle Jehan de Combray figure parmi les vaillants gentilshommes qui s'étaient réunis pour défendre le château

(1) Gabriel Mallard, curé de Norolles, figure aussi dans le livre de d'Hozier qui lui donne pour armoiries : d'argent à 3 fers-à-cheval de sable.

de Touques contre le roi d'Angleterre, et en obtinrent, au mois d'août 1417, une capitulation honorable et un sauf-conduit pour se retirer avec les honneurs de la guerre. C'est, qu'en effet, l'origine de la maison de Parey ne remonte qu'à cette année 1469, ainsi que l'atteste la production que firent en 1540, devant les élus de Lisieux, Nicolas Parey, sieur de Combray, et ses frères puînés M<sup>rs</sup>. Antoine, Abel et Jean dits Parey, demeurant en la paroisse de Norolles. On y voit qu'ils « ont dit être nobles par la charte des francs-fiefs, et pour le justifier ont produit un arrêt donné en la Cour de nos sieurs les généraux en 1521, au nom de Guillaume Parey, leur père.

Le maître-autel n'est remarquable que par sa laideur; il est moderne.

Les deux chapelles qui forment transept n'ont en elles-mêmes aucun intérêt. Leurs voûtes sont en merrain. Dans celle du nord se trouve un magnifique banc dont le dossier se compose de panneaux sculptés dans le goût du règne de François I<sup>er</sup>. L'autel, dans le style Louis XV, provient de la chapelle du manoir de Prie, située dans la vallée, sur la paroisse de Coquainvilliers.

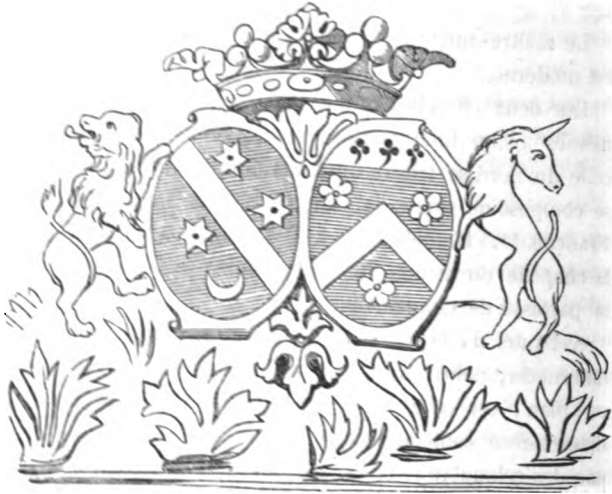
A l'autel de la chapelle du sud, on a adapté un beau tabernacle, débris sauvé de l'ancien maître-autel. Sa forme, en plan, est celle de la moitié d'un hexagone, dont le diamètre se confond avec le rétable. Son entablement porté par des colonnettes torsées, accouplées et délicatement sculptées, est orné, comme les pilastres des bases, de légers et gracieux rinceaux peints, soit or sur fond de vermillon, soit azur sur fond vert. L'entrecolonnement est rempli par cinq niches vides de leurs statuettes. Au-dessus de l'entablement court une petite galerie composée de balustres renflées. Ce travail remonte seulement au règne de Louis XIV.



Dans un coin de la chapelle est une statue gothique de saint Sulpice, en pierre.

La nef n'offre rien de remarquable; les fonts baptismaux consistent dans une masse de pierre de forme octogone, sans aucun ornement.

Une litre funèbre entoure l'église à l'intérieur et à l'extérieur. On en distingue encore les écussons que l'on avait pris soin de recouvrir à l'époque de la première Révolution. Ils sont accolés, le premier d'azur à la bande d'or accompagnée de trois molettes d'éperon d'or posées une en chef, une à dextre, et une à senestre, et un croissant d'argent en pointe. Le deuxième d'azur aussi, au chevron d'or accom-



pagné de trois roses au naturel, au chef d'argent chargé de trois trèfles de sable. Couronne de marquis; un lion et une licorne pour supports.

Le dernier de ces écussons est évidemment celui de la famille de Parey; malgré la légère différence qui s'y re-

marque et qui ne doit être attribuée qu'à l'inadvertance du peintre ou à son ignorance des règles du blason. Quant au premier, il est à croire qu'il appartient à la famille de Baudran, malgré l'énorme travestissement qu'il a subi. La pièce qui peut en servir de preuve est une déclaration des bénéfices faite en 1750 par le curé, en vertu d'une ordonnance royale. Il est déclaré que le patronage appartient à M<sup>me</sup>. de Baudran. Cette dame devait être une héritière de la famille de Parey.

Il est difficile de fixer l'époque précise où ce droit de patronage a commencé d'être exercé par les seigneurs de Combray. Au XIV<sup>e</sup>. et jusqu'au XVI<sup>e</sup>. siècle, d'après les Pouillés, le patron était le seigneur temporel de Fauguernon. C'est seulement au XVII<sup>e</sup>. siècle qu'il est remplacé par le seigneur du lieu, c'est-à-dire le seigneur baron de Combray dont le fief paraît être un démembrement de la vicomté de Fauguernon.

L'église de Norolles possède plusieurs ornements précieux ; d'abord, deux chasubles dont les croix brodées d'or et argent sur soie, représentent des fleurs et des rinceaux d'un bel effet, et qui peuvent remonter jusqu'au règne de Louis XIII. Mais son véritable trésor consiste dans deux dalmatiques de velours noir, dont les bandes à personnages datent évidemment du moyen-âge.

Dans le cimetière est un if qui mesure environ 5 pieds de circonférence, dans sa partie moyenne.

*Château.* — Le château de Combray vient d'être reconstruit, il n'offre donc plus rien de remarquable ; mais les trois autres fiefs situés sur le territoire de la paroisse méritent de fixer l'attention.

La Pelletière, bâtie tout près et à l'ouest de l'église, est une grosse maison en briques et chaînes de pierres au

rez-de-chaussée, avec porte cintrée à fronton triangulaire. L'étage supérieur est en bois, sans sculptures. L'intérieur n'offre rien de remarquable. Cette construction date du commencement du XVII<sup>e</sup>. siècle.

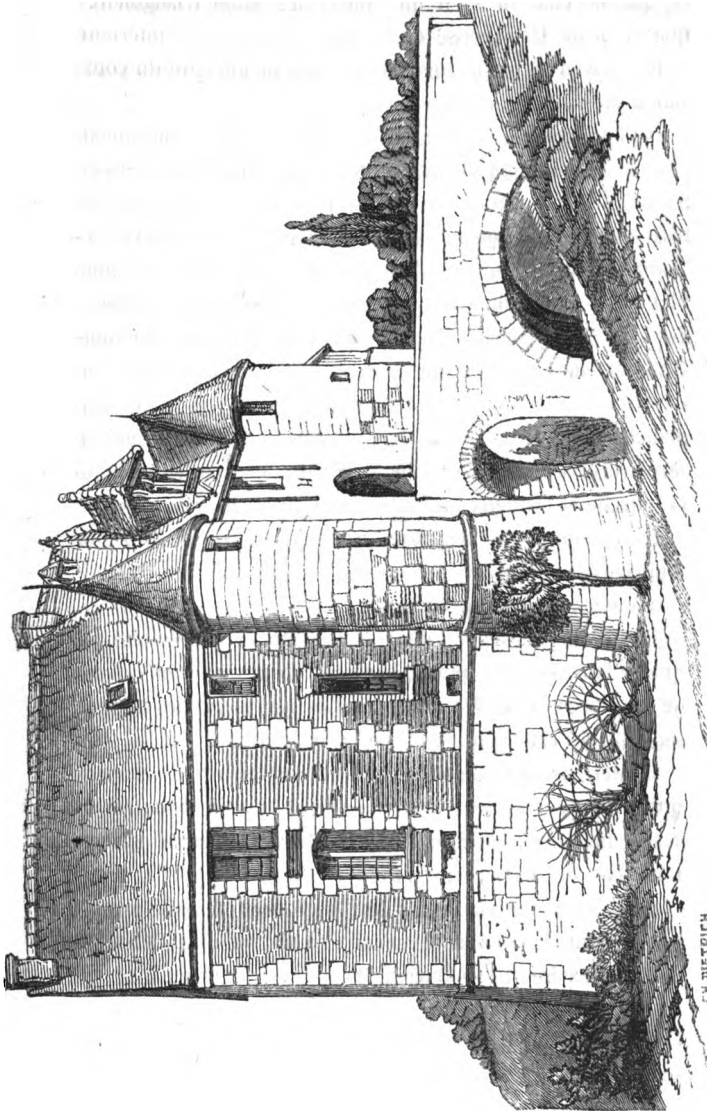
Au fond du petit vallon, sur la pente duquel se trouve l'église, est le château de Malou. Il appartenait, au dernier siècle, à une famille de La Faye (1). Son aspect est monumental. Un fossé profond l'entourait et un pont de pierre fort long conduisait à la porte. Cette porte est cintrée, flanquée de deux tourelles construites en échiquier de briques rouges et de pierre. A droite et à gauche s'étendent deux constructions obliquant symétriquement, de manière à représenter, en plan avec la porte, trois côtés d'un hexagone. Celle qui s'étend vers l'ouest est en briques avec chaînes de pierre. Le côté correspondant est construit en bois. Des fragments d'épis en terre vernissée garnissent encore les pignons des toits.

L'ensemble de ce château doit dater du règne de François I<sup>er</sup>.

Faut-il compter, au nombre des possesseurs de cette terre, un Jean Borel qui produisit lors de la *Recherche de Montfaut*, dans la paroisse de Norolles ? Les documents manquent. On trouve seulement qu'un Jean de Gouvis, *sous-âge*, était seigneur de Malou en 1540.

A la fin de ce même XVI<sup>e</sup>. siècle et au commencement du XVII<sup>e</sup>., des protocoles d'actes portent les noms de messire Jehan Ferey, chevalier seigneur de Durescu, Saint-Andrey, Fontaines et Malou ; conseiller du roy et garde du scel des obligations de la vicomté d'Orbec ; mais il faut remarquer qu'il existe aussi un château du nom de Malou à 500 toises environ du bourg de Cormeilles, tout près de la Calonne,

(1) La *Recherche de la Noblesse* de 1666 inscrit les noms de Jacques, Pierre et Baptiste de La Faye, anciens nobles, demeurant à Norolles.



VUE DU CHATEAU DE MALOU.

et que ce château a eu une bien plus grande importance que celui de la paroisse de Norolles.

En suivant le petit ruisseau qui prend sa source dans le vallon du château de Malou dont il a dû remplir les fossés, on arrive à la ferme de la Vallée, construction assez remarquable pour le pays, qui appartient à M. Cordier, ancien représentant. Sa position ne manque pas de pittoresque, puisqu'elle est bâtie au pied du coteau et qu'elle domine la belle vallée de Touques. La maison manable, que l'on distingue à ses combles élevés, au milieu des bâtiments ruraux épars alentour, date du XVI<sup>e</sup>. siècle. Elle est construite en pierre de taille. Une tourelle carrée occupe le centre de la façade : elle contient un escalier en hélice. Son toit de tuiles, relié au comble principal, est percé d'une lucarne que surmonte un épi de terre vernissée. D'autres épis terminent aussi le sommet de la tourelle et les deux lucarnes qui éclairent le grand comble.

La cheminée en briques, qui se voit au loin entre les feuillages des pommiers, est ornée d'arcades simulées, cintrées, surmontées de frontons aigus.

La façade est élevée d'un étage seulement, éclairé par quatre fenêtres. Les plus voisines de la prairie sont garnies de moulures de la Renaissance. Les autres parties ne présentent, à l'extérieur, rien de caractéristique.

L'intérieur offre de vastes salles, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. Celle qui sert de cuisine montre une vaste cheminée, dont le large manteau de pierre est soutenu par des colonnettes géminées avec bases et chapiteaux.

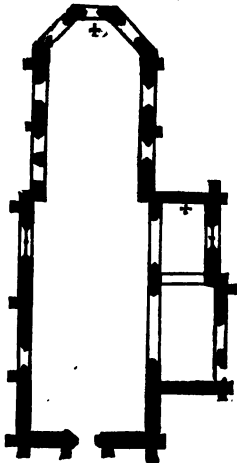
Deux des appartements de l'étage sont fermés par des portes dont les ais sont encore garnis de clous ornés de tôles découpées et repoussées. Dans l'un de ces appartements est conservée intacte une belle cheminée à consoles feuillagées, dans le style de la fin du XVI<sup>e</sup>. siècle. L'autre a ses solives ornées de sculptures de la Renaissance.

Les bâtiments d'exploitation n'ont point d'intérêt. La cave est garnie de tonneaux d'une capacité peu commune. Le plus grand peut contenir dix bottes, mesure du pays qui équivaut à 11 hectolitres. Il porte la date de 1722.

**LE BREUIL—SUR—TOUQUE (1).**

Le Breuil-sur-Touque, *Brolium*, *Broil*, *Le Breuil sus Touque*, *Le Breul*, *Le Breuil*.

C'est au XIII<sup>e</sup>. siècle seulement qu'il faut faire remonter les parties les plus anciennes de l'église du Breuil. Bien que



PLAN DE L'ÉGLISE DU BREUIL.

ce ne soit pas un monument, néanmoins elle offre de l'intérêt, car on peut y étudier tous les styles d'architecture qui se sont succédé depuis le XIII<sup>e</sup>. siècle jusqu'au dernier siècle inclusivement.

(1) Notes par M. Ch. Vasseur.